

M. PERLEY: Au cours de la dernière campagne électorale on a promis, ce me semble, qu'une partie de ce crédit serait affectée à la construction de routes?

L'hon. M. GARDINER: Il n'a jamais été question de ce crédit.

M. PERLEY: L'honorable député de Melfort (M. McLean) s'est donc fourvoyé quand il a promis aux électeurs que des deniers allaient être affectés à la construction de la route de la frontière à Melfort, via Humbolt?

M. McLEAN (Melfort): J'invoque le règlement. Je ne l'ai ni déclaré, ni proposé, ni laissé entendre d'aucune façon.

M. PERLEY: Je regrette donc que les comptes rendus des discours prononcés par l'honorable député aient été si fautifs. Il aurait fait allusion, semble-t-il, à une lettre dans laquelle le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) lui mandait que la route allait être achevée cette année.

M. McLEAN (Melfort): C'est tout à fait faux.

M. HANSELL: Quel prix le ministre pense-t-il que le cultivateur devrait payer pour l'eau?

L'hon. M. GARDINER: Tout dépend des travaux à exécuter et de la récolte à cultiver sur les terres irriguées. Si j'ai bonne mémoire, le plan Brooks, semblable à celui-ci, établit le taux à \$1.75. L'honorable député peut constater que le taux de \$2.95 est sensiblement plus élevé.

M. BLACKMORE: Quel est le coût du plus grand projet prévu par cette loi?

L'hon. M. GARDINER: Le projet le plus vaste, il n'est pas encore achevé, est celui du lac Cypress. Il coûtera éventuellement près de \$300,000, et doit englober cinq ou six entreprises secondaires. Le lac Cypress alimente la rivière des Français, laquelle se jette dans le Missouri. L'eau descend dans le Missouri et se jette dans le golfe du Mexique. Le long de la rivière des Français existent déjà deux projets d'irrigation capables d'irriguer près de 30,000 acres de la vallée. Puis le long de Battle Creek, qu'alimente le lac Cypress, un autre projet irriguera de 10,000 à 13,000 acres. Ces dépenses amèneront l'irrigation de 40,000 à 45,000 acres. On ne pourrait dire que c'est un seul projet par lui-même, mais telles sont les dépenses qui seront faites.

M. BLACKMORE: J'ai fréquemment dit au ministre que je considère cette loi une des plus importantes qui aient été adoptées dans toute l'histoire de l'Ouest. Il y a une chose que je voudrais lui signaler le plus brièvement possible, tout en donnant assez de détails pour me faire bien comprendre. Je veux parler de

l'importance qu'il y a d'étudier les genres de culture les plus appropriés aux terres irriguées. Je songe tout particulièrement à la culture de la betterave à sucre. Environ 14,000 acres de terre irriguée peuvent fournir assez de betteraves à sucre pour permettre à une fabrique de fonctionner pendant un an. Ces chiffres démontrent que les projets de réhabilitation agricole des Prairies sont arrivés au stage où ils peuvent faire vivre des fabriques de sucre de betterave.

J'appellerai l'attention du comité, aussi brièvement que possible, sur une question importante dont on n'a pas tenu compte dans l'évolution du Canada. On a été trop enclin à traiter l'industrie sucrière avec dédain et comme une initiative de peu d'intérêt. Le développement de ces terres irriguées forcera les cultivateurs à nettoyer leur terre. Ils devront remplacer leurs jachères d'été par certaines cultures et il s'agit pour eux de savoir lesquelles. Ainsi, la région d'Enchant trouverait profit à cultiver le maïs si les cultivateurs avaient un marché dans le voisinage immédiat ou un établissement de transformation. Je reconnais toutefois que l'endroit ne s'y prête peut-être pas. Ils pourraient également cultiver le tournesol s'ils trouvaient leur profit à l'ensiler. Mais il n'y aurait là aucun profit puisqu'ils ne peuvent vendre à bénéfice les produits tels que beurre, lait et crème. A mesure que nous mettrons à exécution ces projets d'irrigation, nous serons en butte à des difficultés nouvelles. Je parle en connaissance de cause puisque, depuis quelque temps déjà, il se fait des travaux d'irrigation sur les fermes de ma circonscription. Depuis 1902, ma circonscription a vu, de façon intermittente, quatre différents projets d'irrigation, complets ou partiels. Il en est résulté dans la région un trésor d'expérience que je signale au ministre. Je m'intéresse particulièrement à cette situation car on m'a dit l'an dernier que le gouvernement fédéral avait déclaré ne plus vouloir encourager la culture de la betterave à sucre au Canada.

L'hon. M. GARDINER: Je n'en sais rien.

M. BLACKMORE: Je citerai les paroles prononcées par le représentant canadien à la conférence de l'industrie sucrière tenue à Londres en mai 1937. On lui a prêté ces paroles:

Le gouvernement canadien réitère aussi l'assurance qu'il a déjà donnée qu'il n'a pas l'intention de stimuler la production du sucre au Canada pendant la durée de l'accord, soit par des subventions, soit par une protection accrue, soit par des remises spéciales de taxes ou autrement.

L'hon. M. GARDINER: Voilà qui est différent. Je ne connais aucune branche de l'agriculture qui reçoive ce genre d'encouragement. Il se peut fort bien que nous comptions une